

INVITATION A UN STAGE DE FORMATION CONTINUE TAXI

étant titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de taxi, vous êtes concerné par une obligation de valider un stage de formation continue (recyclage obligatoire prévu par l'arrêté du 11 août 2017 en application de l'article R. 3120-8-2 du code des transports)

Cette obligation, si vous la validez pour la première fois sera à renouveler ensuite tous les 5 ans auprès d'un centre de formation de votre choix, agréé par le préfet.

Vous recevrez à l'issue de celle-ci une attestation de suivi valable 5 ans

Comment se déroule cette formation ?

Celle-ci, effectuée de façon volontaire mais obligatoire par tous les conducteurs de taxi en activité, est dispensée par les centres de formation agréés par les préfetures. Elle comprend un cahier des charges obligatoire de 4 thèmes principaux (*réglementation, sécurité routière, secourisme...*) pour une durée totale de 14 heures.

Elle s'effectue auprès de l'école de votre choix, en fonction de votre situation géographique et de vos disponibilités (la date butoir portée sur votre précédente attestation vaut échéance)

l'école du taxi, animée par Pierre CUNIT, vous propose de participer à sa prochaine session qui se déroulera à ETEAUX (74800 La Roche sur Foron)

les samedi 03 et mercredi 07 novembre 2018

le coût de votre participation est de 342,00 € TTC (possibilité de remboursement par organismes de tutelle) ***ce tarif comprend les repas de midi de ces deux journées***

NOM Prénom..... raison sociale

Date & lieu de naissance : adresse perso

e-mail : mobile : fixe/fax :

titulaire de la carte professionnelle n° et exerçant sous le statut de salarié, artisan, conjoint associé (*rayez la mention inutile*) sur la (les) commune(s) de

* pour les salariés : désirez-vous demander une prise en charge auprès de l'AGEFOS PME :

OUI NON (*rayez la mention inutile*)

je souhaite m'inscrire à la session de formation continue organisée par l'école du taxi les 03 et 07 novembre 2018. Je joins à mon envoi un chèque de réservation de 342,00 € + copie carte pro

n° banque..... adressé à FMS TAXI – 745, route de Charny 74800 ETEAUX

l'envoi de ce formulaire vaut engagement de participation sauf cas de force majeure

signature et cachet commercial :